

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b></p> <p><b>Séance du mardi 26 septembre 2017</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 14 septembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 26 septembre 2017 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 07</p> <p>Votants : 11</p> <p><b>Délibération n°D_2017_09_26_01</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Patrick Falcoz à M. Alain Chamossset, M. Jean-Luc Barthod à M. Alain Cartier, M. Aurélien Chainé à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>M. Philippe Marguerie est désigné pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Approbation du compte rendu de la séance de conseil municipal du 29 juin 2017**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 29 juin 2017.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 03 OCT. 2017</p> <p>Et de la publication le : 03 OCT. 2017</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 03 OCT. 2017</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSSET</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



*Handwritten signature of Alain Chamossset, Mayor.*



*Handwritten signature of Alain Chamossset, Mayor.*